



3 NOUVELLES BORNES DE RECHARGE RAPIDE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Mis en ligne le 22 octobre 2020

Actuellement toutes les communes d'Erdre & Gesvres sont équipées d'une ou deux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans leur centre bourg. L'installation de ces bornes, à vitesse dite normale, est un service public à destination des habitants et une compétence du SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique).

La Communauté de communes qui, pour sa part, a vocation à apporter un service aux entreprises, vient d'installer 3 bornes supplémentaires à recharge rapide (50KVA) sur les parcs d'activités de Ragon à Treillières, Les IV nations à Vigneux-de-Bretagne, et enfin la Pancarte à Nort-sur-Erdre. Ces 3 bornes sont intégrées au réseau du Sydele (SYDEGO). Un vrai plus pour les entreprises qui, dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des mobilités), devront d'ici 2030 avoir 50% des nouveaux véhicules professionnels ou du renouvellement du parc auto en électrique.

3 bornes rapides représentent un investissement significatif pour la communauté de communes Erdre & Gesvres qui a bénéficié d'une subvention TEP-CV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) de près de 80%. Le ministère de l'environnement soutient financièrement les territoires engagés dans la construction d'actions au service de la transition énergétique.

En place depuis début juin, ces 3 bornes permettent aux utilisateurs de véhicules électriques de recharger désormais à toute vitesse !



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00